

Période couverte (2020) ¹	TERRE-NEUVE- ET- LABRADOR	Marchés couverts – adjudés ²		
Ministères, agences, offices, bureaux, conseils, comités, commissions et organismes semblables d'une Partie		Nombre	Valeur \$ ³	Commentaire ⁴
Produits		68	14 068 986,50 \$	
Services, à l'exception des services de construction		837	301 542 602,80 \$	
Services de construction		146	84 008 147,68 \$	
Administrations régionales, locales, de district et autres formes d'administration municipale, des organismes municipaux, des commissions scolaires et des organismes responsables de l'enseignement, de la santé et des services sociaux bénéficiant d'un financement public, ainsi que de toute personne morale ou entité détenue ou contrôlée par les entités précitées		Nombre	Valeur \$	Commentaire
Produits		255	121 494 463,10 \$	
Services, à l'exception des services de construction		94	50 119 131,62 \$	
Services de construction		11	15 240 640,96 \$	
Sociétés d'État, des entreprises publiques et d'autres entités détenues ou contrôlées par une Partie au moyen d'une participation au capital		Nombre	Valeur \$	Commentaire
Produits		0	0	
Services, à l'exception des services de construction		0	0	
Services de construction		0	0	

¹ Indiquer la période couverte. Année fiscale ou calendrier selon le choix de la Partie. La même période doit être conservée pour les rapports subséquents.

² Les marchés couverts adjudés incluent les marchés passés dans le cadre d'un appel d'offres limités.

³ Valeur totale maximale, avant taxes, de tous les marchés couverts au moment de l'adjudication ou, si celle-ci n'est pas connue, la valeur estimée selon la méthode d'évaluation de la valeur d'un marché prévue par l'accord applicable.

⁴ Indiquer toute information pertinente relative à la validité des données (par ex. les données manquantes ou l'explication de la méthodologie utilisée pour établir les estimations).